

Les JARDINS de NONÈRES

ESAT ÉTABLISSEMENT ET SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL

Mont-de-Marsan

LIVRET D'ACCUEIL



Les Jardins
de Nonères

Sommaire

Le Pôle adulte départemental des Jardins de Nonères

Présentation du pôle p. **4**

L'ESAT Les Jardins de Nonères

La mission de l'ESAT p. **5**

L'organigramme du personnel p. **6**

Le travail à l'ESAT p. **7**

Le fonctionnement p. **8**

L'expression individuelle et collective favorisée p. **10**

Le mot de la Direction

Vous êtes accueillis à l'ESAT Les Jardins de Nonères et c'est une nouvelle étape dans votre parcours professionnel et dans votre vie.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre établissement pour de nouvelles expériences et rencontres, placées sous le signe du respect :

- ✿ respect des convictions et de la culture de chacun,
- ✿ respect des différences, des compétences et des difficultés rencontrées par chaque personne,
- ✿ respect du rythme de travail,
- ✿ respect des besoins, des attentes, des aspirations et de la place occupée par chacun, qu'elle soit en interne au sein de nos ateliers de production, comme à l'extérieur en stage ou en mise à disposition.

Ce livret d'accueil a été conçu par l'équipe inter-professionnelle, en application des textes en vigueur, afin de faciliter votre intégration, de fluidifier votre parcours, en vue de la réalisation de votre projet personnalisé, construit et revu, avec vous, au moins une fois par an et de définir, pour cela, les modalités de notre accompagnement auprès de vous.

Le mot du cadre socio-éducatif

Intégrer les Jardins de Nonères est une réelle opportunité pour vous qui nous rejoignez : c'est à la fois faire vivre et faire évoluer votre projet professionnel, monter en compétence, vous former... tout en étant soutenu et accompagné dans le temps par une équipe de professionnels à l'écoute et disponible. Cadre socio-éducatif, mon travail est de faire que cette rencontre se passe dans les meilleures conditions possibles. C'est vous permettre d'être fier de votre travail, de l'investir à votre rythme, en fonction de vos besoins et possibilités tout en sachant qu'une équipe est présente à vos côtés. C'est une mission passionnante, faites de nouvelles rencontres, d'expériences partagées, de défis à relever, le tout dans une démarche respectueuse de notre environnement, ce qui est une nécessité aujourd'hui.

Le Pôle adulte départemental des Jardins de Nonères

L'ESAT Les Jardins de Nonères

Il regroupe plusieurs établissements et services

Un Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) comprenant

- Un service production qui vous accueille au sein de ses ateliers à Mont-de-Marsan,
- Un service « hors les murs » qui vous propose une mise à disposition dans une entreprise, une collectivité ou une association sur l'ensemble du département.

Un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

- Un accompagnement social et éducatif (santé, citoyenneté, administratif, loisirs...)
- Une possibilité d'hébergement en appartement éducatif : trois appartements

Une Entreprise Adaptée Départementale (EAD)

Elle fait partie du milieu ordinaire de travail et accueille des salariés dans des activités majoritairement en espaces verts. L'EAD est présente sur 4 sites : Mont-de-Marsan, Saint-Paul-lès-Dax, Peyrehorade et Tosse.

La Plate-Forme Emploi Accompagné (PEA) des Landes cogéré avec l'ADAPEI 40 et DEPHIE Cap Emploi

HISTORIQUE

Créé en 1995, l'ESAT Les Jardins de Nonères est un établissement public rattaché au Département des Landes qui propose différents ateliers de production : maraîchage biologique, production de plants de légumes, jardins entretien des espaces verts, plastification et rénovation de livres.

Créé en 1990, l'atelier protégé est devenu, en 2006, l'Entreprise Adaptée Départementale (EAD).

Créé en 1990, le SATAS (Service d'Aide par le Travail et l'Accompagnement Social) a pour vocation de permettre une intégration professionnelle en milieu ordinaire aux personnes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et d'une orientation en ESAT. Ce service propose également un accompagnement social (orientation SAVS) dans la vie quotidienne de la personne avec une possibilité d'accueil en appartements éducatifs.

En janvier 2020, le SATAS fusionne avec l'ESAT « Les Jardins de Nonères »

Le Pôle adulte départemental, créé en 2020, est né du regroupement de ces différents établissements, services et dispositifs spécialisés dans l'accompagnement des personnes adultes en situation de handicap en vue de favoriser une inclusion durable dans leur vie professionnelle et sociale, par des parcours fluides et sécurisés sur le territoire landais.

Les passerelles entre ESAT et EAD sont largement favorisées en fonction de vos souhaits, de vos possibilités et de votre projet.



La mission

L'ESAT est un établissement médico-social qui a pour mission l'inclusion par le travail.

L'accompagnement en ESAT favorise votre autonomie sociale et dans l'emploi au travers d'activités professionnelles.

La structure, les services et les conditions de travail sont aménagés afin de vous faciliter l'accès à la vie professionnelle et sociale.

Un projet personnalisé définit votre itinéraire adapté au travers d'un engagement réciproque entre vous et notre équipe. Ces engagements mutuels sont notés et signés chaque année.

Un carnet de parcours et de compétence est élaboré, il retrace toutes vos expériences et il vous suivra tout au long de votre vie professionnelle.

Vous pourrez bénéficier de formations et certifications durant votre parcours professionnel.

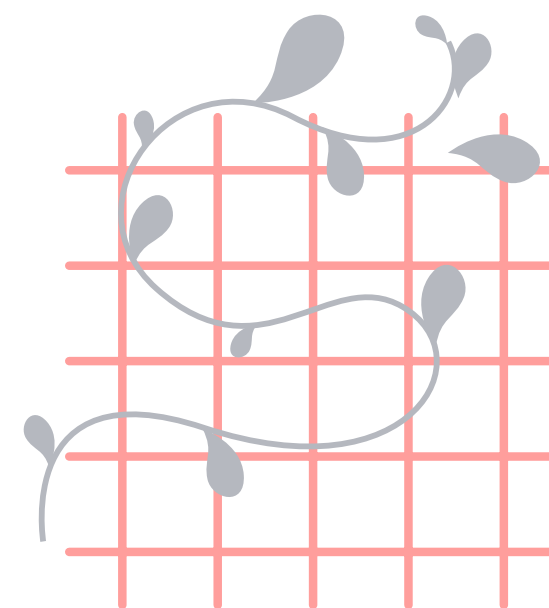
Les lois

La mission de l'ESAT est définie dans la **loi de 1975 en faveur des personnes handicapées**. Sa vocation et son fonctionnement sont précisés dans la circulaire 60 AS d'octobre 1978 et la loi du 2 janvier 2002 et ses décrets d'application dont le décret 2004 à la création des conseils de la vie sociale.

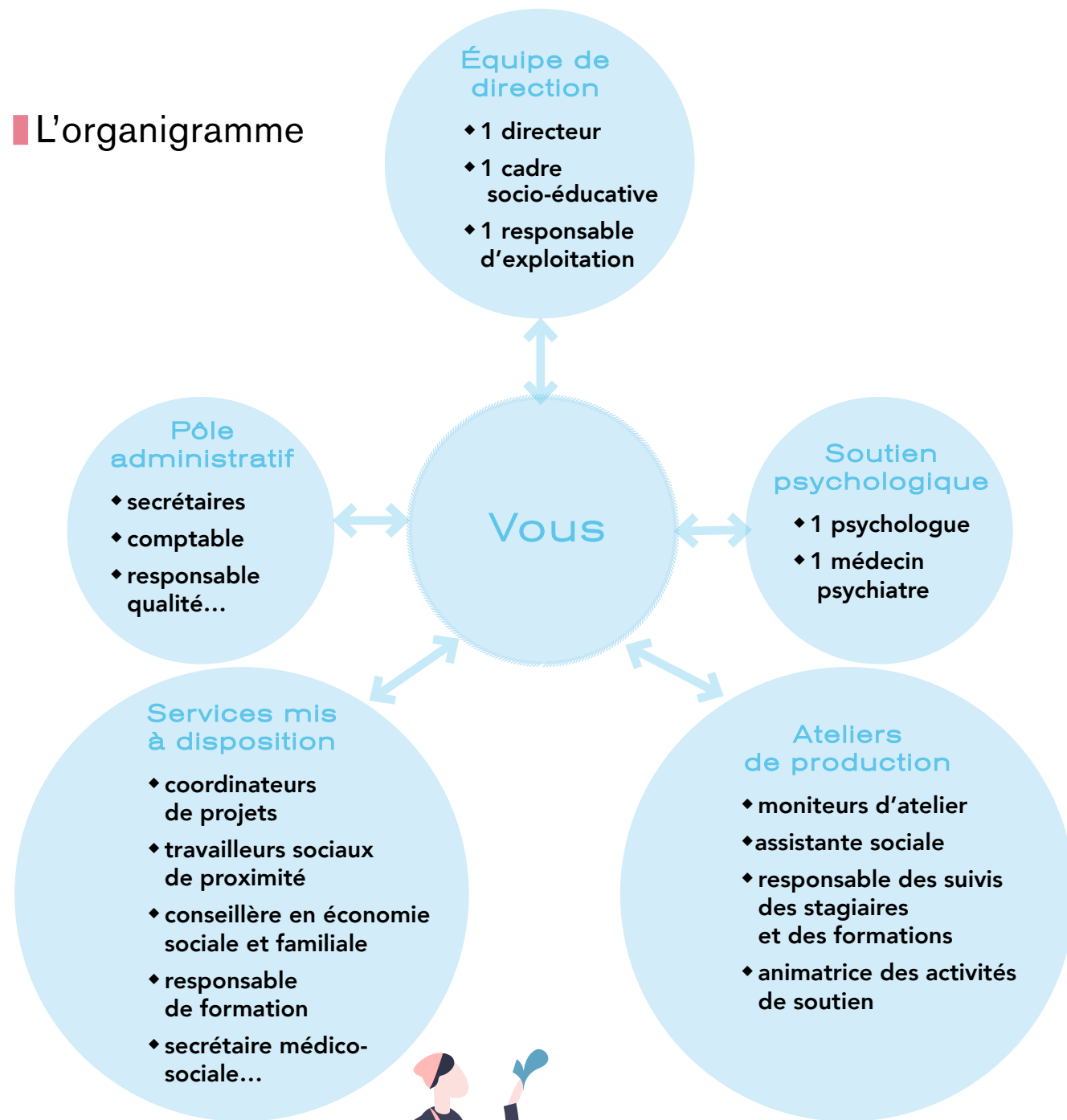
La **loi de 2005 et différents décrets du 16 juin 2006** réaffirment le caractère médico-social des ESAT, confirmation de l'importance des soutiens dans la prise en charge.

La **loi du 5 septembre 2018** pour la liberté de choisir son avenir (réforme de l'OETH).

Le **plan de transformation des ESAT de 2022 et le décret du 13 décembre 2022**.



L'organigramme



Le travail

LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION

► Atelier Jardins Espaces verts

Cet atelier est spécialisé dans la création, l'entretien et la remise en état de jardins d'établissements publics, privés ou de particuliers. Les chantiers sont réalisés en équipe ou en semi autonomie.

► Atelier Agribio : l'activité maraîchage et les prestations extérieures

Maraîchage biologique

Culture de légumes biologiques : travaux de préparation de sol mécanique ou en traction animale (âne), de désherbage, semis, plantations sous tunnels froids et culture en plein champ, récoltes, espace cueillette, produits transformés, préparation de commandes et livraison, etc.

Prestations extérieures

Divers travaux agricoles et de manutention : tirer les bois en hiver dans les vignes, taille de noisetiers, récolte de légumes, curage de bâtiments, préparation des boîtes de chocolats...

► Production de plants de légumes

La production de plants de légumes en agriculture biologique est destinée aux particuliers et aux professionnels : semis, repiquage, manutention sur la ligne de production, arrosage, préparation des commandes.

► Plastification de livres et numérisation de documents

L'atelier regroupe 4 activités : protection de livres neufs, montage et protection d'affiches, posters et panneaux, mise sous pli, numérisation et saisie de documents, vente de livres à petits prix.



Le lieu de production

1276 avenue de Nonères
40 000 Mont-de-Marsan
Téléphone : 05 58 06 73 04
Mail: jardins.noneres@landes.fr



LE SERVICE DE MISE À DISPOSITION

L'objectif est de vous permettre de vous intégrer durablement, au mieux de vos capacités, dans le milieu ordinaire de travail. Le service propose une intégration professionnelle sur l'ensemble du territoire des Landes. Le poste est choisi en fonction de vos demandes, vos possibilités et des opportunités qui s'ouvrent à nous. Nous recherchons avec vous la mise à disposition qui vous correspond et nous vous accompagnons de manière adaptée et individuelle, tout au long de ce parcours.

Nous travaillons avec différentes entreprises et structures d'accueil :

- Des collectivités publiques (école, EHPAD...)
- Des entreprises privées (exploitations agricoles, artisans, grande distribution...)

Emplacement du service

67 avenue du 34° R.I.
40000 MONT DE MARSAN
Tél. : 05 58 46 61 90
Mail : satas.noneres@landes.fr

Le fonctionnement

L'ACCUEIL

Nous vous accueillons au sein de la structure. Nous vous présentons les différentes activités et nous échangeons sur vos attentes. Les professionnels et collègues vous sont présentés.

Vous signez le Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail (CSAT). Il définit les droits et les obligations de chaque partie. Il a pour but de mettre en œuvre le soutien médico-social et éducatif assuré par le service (accès à l'emploi, à la formation...). De plus, il encadre vos activités professionnelles. En le signant, vous acceptez les conditions d'accompagnement définies par le contrat dont les conditions d'accueil et de travail (règlement de fonctionnement, congés, absences légales, horaires...).

Vous débutez par une période d'essai de 6 mois (éventuellement renouvelable une fois). À l'issue de cette période si l'admission est validée, nous réalisons ensemble votre Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA). Il vient préciser plus concrètement les objectifs et prestations de prise en charge adaptée à votre situation, à l'issue d'une période d'observation et d'évaluation. Il est actualisé chaque année.

Les partenaires

Maison Landaise des Personnes Handicapées (MLPH), Cap Emploi, Mission locale, services publics, associations culturelles et sportives, établissements médico sociaux, organismes de tutelle, établissements de soin...

VOTRE QUOTIDIEN À L'ESAT

Ateliers de production

Les ateliers vous permettent de développer des compétences, de réaliser des formations, d'obtenir des certificats, diplômes ou des reconnaissances de savoirs faire professionnels. Tous ces acquis professionnels peuvent faciliter un passage vers le milieu ordinaire si cela est votre projet.

► Conditions de travail

Durée de travail

35 h hebdomadaires pour un temps plein

Horaires

Les horaires sont fixes : 8 h - 12 h 30
13 h 30 - 17 h

Déjeuner

Vous avez la possibilité de porter votre repas ou bien de bénéficier du restaurant administratif : l'AGRAD.

Transport

Les transports ne sont pas assurés (un bus TMA peut être utilisé pour vous rapprocher du site).

Vous aurez la possibilité de travailler à l'ESAT à temps partiel et en milieu ordinaire tout en étant soutenu par les équipes de l'ESAT.

Un accompagnement en sortie d'ESAT vers le milieu ordinaire pouvant aller jusqu'à 3 ans par les équipes de l'ESAT vous sera proposé puis si besoin un soutien par la PEA.

Service de mise à disposition en entreprise

Durant la période de mise à disposition, vous pouvez approfondir, développer des compétences, des techniques de travail ou bien découvrir un milieu et un environnement professionnel. Vous travaillerez en binôme ou en équipe. Le coordonnateur de projet, votre référent vous rencontre régulièrement dans et hors l'entreprise d'accueil pour faciliter au mieux votre intégration professionnelle. Il vous soutient sur votre lieu de travail.

Sa mission est de :

- clarifier les rapports entre vous et vos collègues de travail,
- développer vos compétences professionnelles,
- vérifier le respect de vos droits,
- aménager votre poste de travail,
- proposer des formations individuelles ou collectives.

► Conditions de travail

Durée de travail

35 h hebdomadaires pour un temps plein

Horaires

Les horaires sont ceux des entreprises d'accueil.

Déjeuner

À voir en fonction des entreprises d'accueil.

Transport

Les transports ne sont pas assurés.

LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN

Des soutiens professionnels

L'ESAT favorise l'accès à des actions d'entretien des connaissances, de prévention, de maintien des acquis scolaires et de formation professionnelle diplômante ou non. Les formations sont mises en place à la demande de l'établissement ou du travailleur. Elles peuvent être mises en place de façon individuelle ou collective.

Ces ateliers sont mis en place au sein de l'ESAT ou en extérieur dans le cadre d'un partenariat avec des organismes locaux (ex : atelier caféMusic', atelier expression...). Des soutiens individuels sont proposés à l'extérieur de l'établissement en collaboration avec le milieu associatif du territoire. Ces activités ont pour objectif de réaliser une activité qui vous intéresse ou un accompagnement spécifique.

Des soutiens extra-professionnels

Des soutiens à visée collective sont proposés aux personnes sur leur temps professionnel et personnel :

- activités culturelles, musicales,
- activités créatives,
- activités sportives,
- soutien au Code de la route,
- ateliers culinaires...



■ Les expressions individuelle et collective favorisées

LA PARTICIPATION ET L'EXPRESSION COLLECTIVE

► Le conseil de la vie sociale (CVS)

Le Conseil de la vie sociale est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement dans lequel vous êtes accueilli. Il est également un lieu d'écoute très important, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des usagers.

Le Conseil de la vie sociale se réunit quatre fois par an sur convocation du Président et de la direction, qui fixent l'ordre du jour des séances. C'est une instance consultative d'échange et de décision où participent les représentants des élus, des ouvriers, les représentants de l'établissement et de l'organisme gestionnaire.

Il donne son avis et peut faire des propositions notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socioculturelle, les services thérapeutiques, les projets de travaux et d'équipements, l'entretien des locaux, l'animation de la vie institutionnelle.

► Le délégué des ouvriers

Le Délégué des ouvriers est élu par l'ensemble des ouvriers, il est membre du CVS et vous représente individuellement auprès des différentes instances et de la direction.

► Les réunions générales

Les réunions générales pour les personnes travaillant en ateliers ont lieu tous les deux mois. Elles se réunissent afin de préparer les questions que les ouvriers souhaitent aborder. Ces réunions vous permettent d'échanger avec le personnel encadrant et la direction.

► Les Rencontres « Expression »

Les réunions ont lieu deux fois par an pour les personnes travaillant en milieu ordinaire avec le service de mise à disposition. Elles visent à réunir les usagers et les professionnels autour de thèmes et des questions amenés par les usagers et/ou les professionnels.

► La gazette

Elle regroupe les différents articles que les personnes ont réalisés sur le thème de leur choix, vous êtes invité si vous le souhaitez à participer à son contenu (thèmes, témoignage).

LA PARTICIPATION ET L'EXPRESSION INDIVIDUELLE

► Le projet personnalisé

C'est un temps d'expression individuelle. Il permet de recueillir, lors des synthèses annuelles, vos besoins et vos attentes, de fixer ensemble des objectifs d'accompagnement et les moyens pour les atteindre.

► Les enquêtes de satisfaction

Elles sont utilisées pour recueillir la parole des usagers. Les ressentis que vous exprimez sont pris en compte et font l'objet d'actions qui s'ajoutent au plan d'action d'amélioration global de l'établissement.

► Les permanences du Conseil de la vie sociale

Elles vous permettent de rencontrer les représentants pour échanger et faire remonter votre parole, vos questions.

► La boîte à idées

Elle permet aux personnes du service de mise à disposition de pouvoir déposer par écrit vos idées, vos projets et de poser des questions de façon anonyme ou pas.



Les Jardins de Nonères

1276 avenue de Nonères
40000 Mont-de-Marsan
Tél. : 05 58 06 05 05 (serres)
05 58 06 73 04 (bureau)
Mél : jardins.noneres@landes.fr
landes.fr/les-jardins-noneres

Les Jardins de Nonères

Atelier de production



boulevard nord

Base aérienne
BA 118



Hôpital
Sainte-Anne



stade de
l'Argenté

Collège et
lycée V. Duruy

Parc
Jean Rameau

av. de Canenx

av. du M^{ai} Foch
vers Agen, Périgueux →
av. du M^{ai} Juin

rue Victor Hugo

CENTRE
VILLE

← vers Bordeaux

Bld d'Haussez

bld de la République

rue Sadi-Carnot

rue Léon des Landes

Place
Jean-Jaurès

av. Georges Clémenceau

av. du Président John Kennedy

av. du 34^e Régiment d'Infanterie

Collège Jean-Rostand

Arènes du
Plumaçon

Les Jardins
de Nonères
Service de
mise à
disposition



Stade de Harbaux